

# LA CAISSE DES DÉPÔTS, VOUS CONNAISSEZ ?



Photo :

<http://www.pca-architecture.com/2013/10/caisse-des-depots-et-consignations/>

Comme beaucoup de Français vous en avez certainement entendu parler; mais comme beaucoup d'entre nous vous auriez du mal à nous dire ce qui se cache derrière cette appellation.

Connaissant vaguement le rôle de cette institution, je me suis mis en quête d'en savoir un peu plus avant d'aborder le sujet. Je me suis donc rendu sur le site Wikipédia, l'encyclopédie d'Internet. Et là, j'ai constaté que cette Caisse était, avec ses nombreuses filiales, une véritable hydre à plus de 7 têtes dont les missions sont aussi diversifiées que les nuances de bleu ! Je ne vais donc pas vous les présenter. Ce n'est d'ailleurs pas l'objet de ce billet.

Mais ce qu'il faut savoir c'est que ce monstre abrite, plus de 6.000 salariés selon le « Canard enchaîné » du 20 janvier 2016 et plus de 20.000 selon son rapport annuel de 2013 qui comptabilise les cadres et non cadres de ses filiales, les fonctionnaires détachés et mis à disposition, les CDD, les CDI, les stagiaires, les travailleurs handicapés etc. Bref, la CDC est une "grosse caisse" dans laquelle il est difficile de s'y retrouver. Pour votre information sachez que dans ledit rapport de 66 pages, 31 sont consacrées à la répartition des personnels, 8 aux rémunérations et 3 à la santé et la sécurité au travail.

Pour en venir à l'objet de ce billet, il faut se référer à l'article du "Canard" ci-dessous. La Caisse des dépôts et consignations (CDC) a fêté le 12 janvier 2016 son bicentenaire et pour l'occasion a privatisé le Grand Palais. Coût d'une journée de festivités dans ce lieu prestigieux, 2,6 millions d'euros ! Vous avez bien lu ! Mieux, elle projetait aussi de prolonger la fête en avril en privatisant cette fois le Louvre ! 

Comme disait le Président, avant de le devenir : « Le redressement c'est maintenant ! ».

Au moment où l'État en nous pressurant chaque jour davantage sème la morosité pour certains et le désespoir pour d'autres, il est vraiment réconfortant de constater qu'il reste encore des français à avoir le cœur à la fête et que notre argent ne sert pas exclusivement à rembourser la dette.

## Un anniversaire qui en fait des Caisse

20/1/16

**L'**ANNÉE commence dans la sobriété. La Caisse des dépôts, bras financier de l'Etat, a privatisé le Grand Palais, le 12 janvier, pour fêter son bicentenaire. Avec une facture tout aussi festive à la clé : 2,6 millions d'euros la journée ! De quoi rester dans les annales les deux cents prochaines années...

Pour atteindre ce montant historique, l'établissement public a mis les petits plats dans les (très) grands : les 6 000 salariés, dont 2 000 acheminés en TGV depuis Angers ou Bordeaux, ont été conviés aux agapes. Une transhumance à 500 000 euros, avec train et nuit d'hôtel compris. S'y ajoutent les menus frais de bouche : 700 000 euros de repas et de petits-fours pour nourrir ce beau monde toute la journée. Sans compter les frais de personnel et de sécurité... A elle seule, la location du Grand Palais a coûté 340 000 euros, avec accès gratos aux expos pour tous les invités.

Enivrée par sa longévité et par la gloire de son fondateur,

l'empereur Napoléon, la Caisse des dépôts avait initialement prévu d'organiser un second raout, en avril, pour re-fêter son bicentenaire en privatisant... le Louvre ! Une facture supplémentaire de 4,4 millions qui a fait tousser le conseil de surveillance : « *Il fallait marquer le coup, mais, là, c'était trop* », grogne l'un de ses membres.

Le Louvre est passé aux oubliettes, mais pas le Grand Palais, où officiait, pour l'occasion, un sympathique animateur... Charlie Clarck, qui a accueilli François Hollande sur le podium, n'est pas totalement inconnu, s'est marré « Le Petit Journal ». Le 13 janvier 2013, il avait animé la « manif pour tous », s'époumonant dans le micro pour remercier les associations antiavortement : « *Merci à toutes ces associations qui ont coorganisé cette manifestation, c'est aussi leur succès ! On peut les applaudir très fort !* » Heureusement qu'il n'a pas mélangé ses fiches...

I. B.